



Regard sur la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles à la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) de la RDC

 **NZEYIMO KIALA Promis***

*** Assistant à l'ISDR Kimvula Kongo Central**

Résumé

Cet article révèle que la politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles à la D.G.D.A est inefficace.

A titre de remède, les sujets interrogés la mise en œuvre d'une bonne politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles en veillant à l'application intégrale et effective des dispositions prévues.

Mots-clés : prévention, accident de travail, maladies professionnelles, Direction Générale des Douanes et Accises, RDC.

Abstract

This work is part of the abundant literature devoted to the prevention of accidents at work and occupational diseases.

As a remedy, our respondents suggested the implementation of a good policy for the prevention of accidents at work and occupational diseases by ensuring the full and effective application of the provisions provided for.

Keywords :

Introduction

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles est un sujet d'actualité qui préoccupe les dirigeants d'entreprise à travers le monde.

Il va sans dire que, les accidents de travail et les maladies professionnelles non seulement invalident la victime, mais entraînent aussi des perturbations socio-économiques au sein de la famille.

Au niveau de l'entreprise les accidents de travail et les maladies professionnelles compromettent gravement l'objectif économique poursuivi par l'organisation.

Les accidents de travail et les maladies professionnelles tirent principalement leur origine entre autres, de mauvaises conditions de travail. Si les conditions matérielles, physiques, psychologiques et sociales de travail ne sont pas bonnes, elles exposent les travailleurs aux risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles. C'est pourquoi, un bon manager doit faire de l'amélioration des conditions de travail sa préoccupation, car elle conditionne la prospérité de l'entreprise.

Notre souci dans le présent article est de savoir si les conditions dans lesquelles évoluent les agents de la Direction Générale de Douane et Accises (DGDA) les mettent suffisamment à l'abri des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Les questions que nous nous posons sont formulées de la manière suivante :

- les conditions de travail dans lesquelles évoluent les agents de la DGDA sont-elles de nature à les prémunir suffisamment contre les accidents de travail et les maladies professionnelles ?
- quels sont les avis des agents de cette organisation à ce sujet ?

Le but que nous visons à travers ce travail est d'aider la Direction Générale de Douane et Accises à réduire la fréquence des accidents de travail en veillant à l'application effective et intégrale de la politique de prévention des accidents de travail. C'est en cela que réside l'intérêt du travail vu les multiples conséquences des accidents du travail tant au niveau de l'organisation qu'à celui des travailleurs.

Pour répondre de manière anticipée aux questions posées ci-avant, nous émettons les trois hypothèses suivantes :

- Les conditions de travail dans lesquelles évoluent les agents de la DGDA ne les protégeraient pas suffisamment contre les accidents de travail et les maladies professionnelles.
- Les avis de ces agents à ce propos seraient, de ce fait, négatifs ;

Méthodologie

Pour récolter les données pouvant nous permettre d'atteindre nos objectifs, nous avons fait usage de la méthode d'enquête et de la technique du questionnaire. Les données sur notre champ d'étude ont été obtenues grâce à la méthode descriptive en recourant à la technique documentaire.

Participants

NGONGO DISASHI (1999), définit la population comme l'ensemble fini d'individus, d'objets, d'institutions, etc. auxquels s'adressent la recherche. Pour cette recherche, la population est constituée de l'ensemble des agents travaillant à la Direction Générale des Douanes et Accises. Son effectif est de 120 agents.

Ne pouvant pas travailler avec l'ensemble de la population, nous avons obtenu la collaboration d'un échantillon constitué de 89 agents qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Il s'agit d'un échantillon occasionnel. Voici ci-après les caractéristiques des participants :

Tableau 1. Répartition des sujets selon le genre

Genre	Effectifs	Pourcentages
Masculin	59	66,29
Féminin	30	33,71
TOTAL	89	100

Considérant les données du tableau ci-haut, il ressort que, sur les 89 sujets enquêtés, 59 sujets sont des hommes, soit 66,29% et 30 sujets sont des femmes, soit 33,71%. Cela veut dire que la majorité des sujets enquêtés est constituée des hommes.

Tableau 2. Répartition des sujets selon le niveau d'études

Niveau d'études	Effectifs	Pourcentages
Licencié	40	44,95
Gradué	39	43,82
Diplômé d'état	10	11,23
TOTAL	89	100

Au regard du tableau ci-dessus, le constat est que 40 sujets, soit 44,95%, sont des licenciés, 39 sujets, soit 43,82%, sont des gradués et 10 sujets, soit 11,23% sont des diplômés d'Etat. La majorité des sujets enquêtés est constitué des licenciés.

Tableau 3. Répartition des sujets selon la variable catégorie professionnelle.

Catégorie professionnelle au sein de l'entreprise	Effectifs	Pourcentages
Cadres de commandement	5	5,7
Agents de collaboration	41	46
Agents d'exécution	43	48,3
Total	89	100,0

Il ressort de ce tableau que 43 sujets soit 48, 3% sont des agents d'exécution suivis de 41 sujets soit 46% agents de collaboration. Les agents de commandement sont au nombre 5 sujets, soit 5, 7 %, de l'échantillon d'étude.

Résultats

Question n°1 : Votre milieu de travail est- il salubre ?

Tableau 4.Salubrité du milieu de travail.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	32	35,9
Non	57	64,1
Total	89	100,0

Il ressort de ce tableau ci-dessus que 32sujets soit 35,9% ont répondu affirmativement à cette question, tandis que 57 sujets, soit 64,1%, y ont répondu négativement.Il s'en déduit que pour la majorité des sujets d'enquête, leur milieu de travail n'est pas salubre.

Question n°2: Les rayons solaires pénètrent-ils de façon incommode dans votre lieu de travail ?

Tableau 5. De la pénétration des rayons solaires de façon incommode dans le lieu du travail.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	50	56,1
Non	39	43,9
Total	89	100,0

Le constat qui se dégage des données contenues dans le tableau 5 est que 50 sujets enquêtés soit 56,1%, ont déclaré que les rayons solaires pénètrent de façon incommode dans leur lieu du travail, par contre, 39 sujets enquêtés soit 43,9% ont dit l'inverse. Cela veut dire que la majorité des sujets d'enquête ont déclaré que les rayons solaires pénètrent de façon incommode dans leur lieu de travail.

Question n°3 : Y- a-t-il des bruits gênants dans ou autour de votre lieu de travail ?

Tableau 6.Des bruits gênants.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	45	50,6
Non	44	49,4
Total	89	100,0

Il se dégage de ce tableau que 45 sujets, soit 50,6%, ont déclaré qu'il y a des bruits gênants dans ou autour de leur lieu de travail, tandis que 44 sujets, soit 49,4%, ont émis un avis contraire.

Ici les avis de nos sujets sont partagés car la différence entre leurs réponses n'est pas statistiquement significative.

Question n°4 : Votre outil de travail est- il en bon état ?

Tableau 7. Bon état de l'outil de travail.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	39	43,9
Non	50	56,1
Total	89	100,0

Il se dégage de ce tableau que 39 répondants, soit 43,9%, ont répondu par l'affirmative à cette question, alors que 50 sujets, soit 56,1%, y ont répondu par la négative. Cela signifie que pour la majorité des sujets d'enquête, l'outil de travail n'est pas en bon état.

Question n°5: Disposez-vous d'un équipement de protection individuelle contre les accidents de travail ?

Tableau 8. De la disposition d'un équipement de protection individuelle contre les accidents de travail.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	38	42,7
Non	51	57,3
Total	89	100,0

Le tableau 8 révèle que 38 sujets, soit 42,7%, disposent d'un équipement de protection individuelle contre les accidents de travail, tandis que 51 sujets, soit 57,3%, n'en disposent pas. Il va sans dire que la majorité des enquêtés ne disposent pas d'un équipement de protection individuelle contre les accidents de travail.

Question n°6 : Vos relations avec vos chefs hiérarchiques sont-elles bonnes, assez bonnes ou mauvaises ?

Tableau 9. De l'état des relations avec les chefs

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Bonnes	14	15,8
Assez bonnes	16	17,9
Mauvaises	59	66,3
Total	89	100,0

En examinant les données du tableau 10, nous constatons que 14 sujets, soit 15,8%, sont de l'avis que leurs relations avec leurs chefs hiérarchiques sont bonnes, 16 sujets, soit 17,9%, trouvent ces relations assez bonnes, tandis que 59 sujets soit 66,3% trouvent ces relations mauvaises. Il va de soi que la majorité des répondants ont déclaré que leur relation avec leurs chefs hiérarchiques sont plutôt mauvaises.

Question n°7 : Etes-vous soumis régulièrement au contrôle médical (examens médicaux)?

Tableau 10. De la Soumission régulière des sujets au contrôle médical.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	19	21,3
Parfois	19	21,3
Non	51	57,4
Total	89	100,0

Il ressort du tableau 11 que 19 sujets, soit 21,3%, ont répondu affirmativement à cette question, tandis que 51 sujets soit, 57,4%, ont dit non. Cela veut dire que la majorité de sujets que nous avons enquêtés ne sont pas soumis régulièrement au contrôle médical.

Question n°8 : Organise-t-on des campagnes de sensibilisation contre les accidents et les maladies professionnelles en votre faveur ?

Tableau 11. Organisation des campagnes de sensibilisation contre les accidents de travail et les maladies professionnelles en faveur des agents.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	15	16,8
Parfois	15	16,8
Non	59	66,2
Total	89	100,0

Les données du tableau 12 indiquent que 15 sujets, soit 16,8%, ont déclaré que la DGDA organise des campagnes de sensibilisation contre les accidents de travail et les maladies professionnelles en faveur des agents, le même nombre de sujets ont dit parfois. En revanche 59 sujets, soit 66,2% qui constituent la majorité de l'échantillon ont plutôt dit que la DGDA n'organise pas des campagnes de sensibilisation contre les accidents du travail et les maladies professionnelles en faveur des agents.

Questions n°9 : Etes-vous motivé et satisfait au travail ?

Tableau 12. Motivation et satisfaction des sujets au travail.

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Oui	14	15,8
Un peu	26	29,2
Non	49	55
Total	89	100,0

Au regard des données du tableau 13, 14 sujets, soit 15,8%, se sont dits motivés et satisfaits au travail, 26 sujets, soit 29,2%, se sont dits peu motivés et satisfaits au travail, par contre, 49 sujets, soit 55%, qui constituent la majorité de notre échantillon, ont déclaré ne pas être motivés et satisfaits au travail.

Question n°10 : D'une manière générale, comment appréciez-vous la politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles à la Direction Générale de Douane et Accise ?

Tableau 13. De l'appréciation de la politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles à la DGDA

Réactions	Effectifs	Pourcentages
Efficace	10	11,3
Peu efficace	12	13,4
Inefficace	67	75,3
Total	89	100,0

Il ressort ce tableau que 10 sujets, soit 11,3%, ont dit que la politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles est efficace, 12 sujets, soit 13,4%, trouvent cette politique est peu efficace, tandis que 67 sujets, soit 75,3%, qui constituent la grande majorité trouvent que cette politique est inefficace.

Question n°11 : Quels remèdes peut-on envisager pour prévenir efficacement les accidents de travail et les maladies professionnelles à la DGDA ?

Tableau 12. Des remèdes à envisager pour la prévention professionnelle à la DGDA

Remèdes	Effectifs	Pourcentages
Sensibiliser le personnel contre les accidents de travail et les maladies professionnelles	25	28,1
Mettre en œuvre une bonne politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles en éveillant à l'application intégrale et effective des dispositions prévues	64	71,9
Total	89	100,0

S'agissant des remèdes à envisager pour une prévention efficace des accidents de travail et des maladies professionnelles à la DGDA. 25 sujets, soit 28,1%, ont préconisé la sensibilisation du personnel contre les accidents de travail et les maladies professionnelles, tandis que 64 sujets, soit 71,9%, ont suggéré la mise en œuvre d'une bonne politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles en veillant à l'application intégrale et effective des dispositions prévues.

Discussion

Sylvain OTAKO TAMBWE effectué sa recherche sur l'identification de types des accidents travail et leur causes à la SNEL Kinshasa. Elle a mis l'hypothèse selon laquelle les facteurs prédominant des accidents de travail dans cette entreprise était d'ordre matériel, humain et technique. Cette hypothèse s'est avérée fausse au terme de sa recherche. Il a conclu son propos en affirmant que les facteurs prédominants des accidents de travail dans cette entreprise était dû au facteur humain et technique comme causes des accidents de travail.

Bertin ISAKUMBA, les causes des accidents de travail et leur prévention à l'ONATRA. Il a émis dans sa recherche les hypothèses selon lesquelles les mauvaises conditions physiques, physiologiques, matérielles de travail, le manque de motivation et de satisfaction au travail ont été les causes des accidents de travail aux chemins de fer urbains de l'ONATRA Kinshasa entre 1992 et 2002. En vue d'éviter et de prévenir ces accidents de travail, les dirigeants des chemins de fer urbains ou doivent offrir des bonnes conditions de travail à leurs employés.

Conclusion

La Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) est confrontée à des difficultés d'ordre organisationnel qui exposent son personnel aux accidents de travail et maladies professionnelles. Ces difficultés seraient dues aux mauvaises conditions de travail des agents.

A titre de remède pour prévenir efficacement les accidents de travail et les maladies professionnelles à la D.G.D.A, les agents ont suggéré principalement la mise en œuvre d'une bonne politique de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles en veillant à l'application intégrale et effective des dispositions prévues.

Références

- Derrien Marie–France 1985 ; *Analyse des accidents du travail*, Edition la Découverte, Paris.
- Geoffard Pierre – Yves 2005 ; *Théorie économique et prévention des risques professionnels*, Paris, PUF.
- Vogel Laurent 2001 ; *La politique communautaire de santé au travail*, Paris, PUF.
- Gwenaëlle Leray 2018 ; *Les maladies du travail et maladies professionnelles*, édition GERESO, Paris.
- Ferrand Sandrine 2018 ; *Les accidents de travail*, éd. GERESO, Paris.
- Gordon 1982 ; *L'impact de la prévention médicale*, Paris, PUF.

Janvier – Mars 2025

- | | |
|---|-----------------|
| 01. Pratiques compromettantes sur l'utilisation des smartphones comparablement aux téléphones GSM

<i>Chrispain NKEBI MAZANZA</i> | 1 – 17 |
| 02. Principes de base de mise en réseaux, d'architectures de conception et des méthodes de sécurité des infrastructures réseaux d'entreprises

<i>Chrispain NKEBI MAZANZA</i> | 19 – 34 |
| 03. Apport du contrôle fiscal dans l'amélioration des recettes publiques à la Direction Générale des Impôts

<i>Alain TENDAY LUPUMBA</i> | 35 – 46 |
| 04. Mobilisation des recettes non fiscales par la DGRAD Nord-Kivu dans un contexte de conflit armé : Performance et Prévision par l'approche de Box et Jenkins

<i>Timothée MUTIA KWABO et César BARAKA NYAMUROHA</i> | 47 – 71 |
| 05. Regard sur la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles à la direction générale des douanes et accises (DGDA)

<i>Promis NZEYIMO KIALA</i> | 73 – 80 |
| 06. Evaluation du niveau de confiance des agents de la Société Commerciale des Transports et des Ports (SCPT) vis-à-vis de leur délégation syndicale

<i>Richard-Dieubéni DIANTETE MIEKUNTUALA, Pierre FUTILA KOLELE, Césus KAPENDE KABONGO, Esperance MBUYI MUKALA, Serge KOLOMANI KUSENDA, Lyly NGALULA MUSUBE</i> | 81 – 96 |
| 07. Regard sur les leçons à tirer de la politique étrangère de la République Centrafricaine : sous la gestion de Faustin Archange TOUADERA, de 2016 à 2024.

<i>GBIASSANGO Marcelin Marlon</i> | 97 – 114 |
| 08. Ethique politique et société civile : quelle dynamique interactionnelle pour le développement de la RdC ?

<i>Emmanuel KALAMBA MIKEMU</i> | 115 –128 |

09. Numérisation face aux mœurs africaines	129 –140
<i>Junior MWABILA KALAMBO et Ivon SUEDE MUTUALE</i>	
10. Héritage politique de Monseigneur Laurent Monsengwo Pasinya (1991-1996)	141 –150
<i>Pierrot MOSENGO IZAGBA KADZOYA</i>	
11. Compliment et blâme : Multifonctionnalité et complémentarité de deux actes de langage expressifs	151 –163
<i>Charles TSHIBANGU BULOBA</i>	
12. De l'orientation du compliment et du blâme dans l'acte énonciatif en français (décembre 2024)	165 –180
<i>Charles TSHIBANGU BULOBA</i>	
13. La prééminence de l'Église catholique sous le Président Mobutu : compromis ou affrontement ?	181 –192
<i>Pierrot MOSENGO IZAGBA KADZOYA</i>	
14. Evaluation de différentes doses du bioinsecticides naturels à base de Tetradenia riparia L. sur la protection des grains de maïs (Zea mays L.) en stockage contre Sitophilus zeamais Mostchulsky.	193 –203
<i>NDJU ESSAHO Pene DJOLO James Hilaire; KAMUINA KAMUINA Célestin, MUTOMBO MUTOMBO Vincent, KALALA TSHIMBELA Emmanuel</i>	
15. Système de prise en charge sanitaire de MPOX dans les milieux ruraux congolais, Etude menée dans la zone de sante Rural de Kilunda à Kimpangi	205 –210
<i>André MUNYANEZA MUKULA, Joseph KAJABIKA CHIZA et Pierre NYANGI WABENGAKULA</i>	
16. Transport et commercialisation du bois d'œuvre exploité dans la périphérie à Kenge (RD Congo)	211 –225
<i>Joseph ZENGA KUBUISA-MBUNDU, Jean-Claude MASHINI DHI-MBITA, Alphonse MATAND TWILENG et René MPURU MAZEMBEBIAS</i>	
17. Etude de l'Efficiencie de la Production de la Pomme de terre dans les Hautes Terres du Territoire de Masisi au Nord-Kivu	227 - 248
<i>Viateur MUJOGO KANYAMUHANDA, Antoine MUMBA DJAMBA et GAKURU SEMACUMU Jean-Baptiste</i>	

- 18. Droit de suffrage universel et démocratie
En République démocratique du Congo** **249 - 265**
Robert OSUBI KIWUTSI
- 19. Focalisation et topicalisation en mosange,
langue bantu de la Saw-Moeko. C31C' ndolo** **267 - 280**
Richard ZELENGE SOMO
- 20. Analyse des pratiques d'enseignement des littératures
dans les classes de français des écoles secondaires
de la ville de Bandundu : Etat des lieux et perspectives
didactiques** **281 - 289**
Albert BASELE KITOKO